



C.A.P.E.S.A.
CENTRE D'APPUI AUX ECOLES DE STATISTIQUE AFRICAINES

NOTICE

1. Constitution du dossier d'inscription¹ :

Le candidat renseignera **de façon précise et lisible** le dossier d'inscription et fournira les pièces ci-après :

- une fiche individuelle d'état civil ou un extrait d'acte de naissance ;
- une copie certifiée conforme des diplômes obtenus ;
- un certificat de scolarité ou une attestation d'inscription pour l'année scolaire en cours ;
- pour les candidats fonctionnaires statisticiens, une attestation d'emploi dans la Fonction publique datant de moins de trois mois.

2. Pièces à fournir ultérieurement en cas de succès au concours :

Le lauréat devra, dans un délai d'un mois à compter de la notification qui lui sera faite, transmettre à l'école où il sera affecté les pièces ci-après :

- le questionnaire joint à la notification d'admission ;
- un extrait du casier judiciaire datant de moins de trois mois ;
- un certificat médical déclarant le lauréat apte à suivre normalement des études ;
- une photo d'identité.

3. Conditions d'âge pour concourir au concours ISE :

- être né(e) après le 31/12/1992 (avoir au plus 26 ans en 2019)
- pour les fonctionnaires statisticiens : être né(e) après le 31/12/1978 (avoir au plus 40 ans en 2019)

AUCUNE DÉROGATION D'ÂGE NE SERA ACCORDÉE

4. Coordonnées du candidat :

Les candidats veilleront à préciser très clairement l'adresse e-mail où ils recevront au mois de juillet 2019 leur lettre d'admission.

5. Conditions particulières pour le concours ISE :

- Les candidats ne peuvent pas se présenter plus de trois fois à ce concours.
- Les titulaires d'un diplôme d'Ingénieur des Travaux Statistiques peuvent se présenter au concours ISE, option Mathématiques ou option Économie.

DATE LIMITE DE DÉPÔT DU DOSSIER D'INSCRIPTION AUPRÈS DU CENTRE D'EXAMEN : JEUDI 31 JANVIER 2019

C.A.P.E.S.A.
ENSAI
Campus de Ker Lann
rue Blaise Pascal BP 37203
35172 BRUZ Cedex
☎ : 33 (0)2 99 05 32 17
[mailto : capesa@ensai.fr](mailto:capesa@ensai.fr)

¹ Les pièces constituant le dossier d'inscription ne seront pas retournées aux candidats.